



Protocole pour reprise des cours d'éducation au club suite au COVID-19

(en date du 03 juin 2020)

1. Désinfection systématique des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du club et à l'entrée de chacun des enclos d'activités (éducation, école du chiot)
2. Respect de la distanciation sociale : 2m minimum entre chaque adhérent et 4m² par personne
3. Affichage des plaquettes d'informations officielles pour la protection contre le COVID-19
4. Chaque adhérent pénètre dans l'enceinte du club à l'heure exacte de son cours à l'appel du moniteur, seul habilité à ouvrir et fermer les portes. L'adhérent sort immédiatement dès que le cours est terminé
5. Présence de 9 adhérents maximum avec un moniteur dans chaque enclos
6. Accès interdit à toute personne qui présente des symptômes du COVID-19 ou qui est malade
7. Accès au club déconseillé aux personnes à risque
8. Port du masque suivant les directives gouvernementales
9. Présence d'une seule personne par chien : pas d'accompagnants, pas d'enfants, pas de spectateurs dans l'enceinte du club
10. On ne touche aucun chien à part le sien
11. Toilettes interdites aux adhérents
12. Prise de rendez-vous à l'avance pour les cours
13. Manipulation du matériel après désinfection des zones de contact avec de la solution hydroalcoolique, à l'aide de gants jetables
14. ATTENTION en raison du COVID-19 Horaires des cours pour l'éducation décalés. Désormais, ils seront le samedi matin de 10h à 11h30. Il ne sera pas possible de vous présenter sans nous prévenir
15. Un document sera mis en place pour vous inscrire

En cas de non-respect de ces consignes, nous pourrions être dans l'obligation de fermer à nouveau nos portes.

Je soussigné..... certifie avoir pris connaissance du protocole ci-dessus pour la reprise des cours d'éducation

Date et signature